

**MONTSEGUR SECURITE**
**Notice d'Information conforme aux normes européennes**
**PRÉSENTATION**

**Code ISIN** : FR0010559336 Part A  
**Code ISIN** : FR0010668285 Part I  
**Promoteur** : MONTSEGUR FINANCE  
**Société de Gestion** : MONTSEGUR FINANCE  
**Dépositaire, centralisateur des souscriptions et rachats** :  
 CM-CIC SECURITIES 6 Av. de Provence 75009 Paris  
**Commissaire aux comptes** :  
 Magellan 63, Av. de Villiers 75017 Paris  
**Date d'agrément de l'OPCVM par l'AMF** : 27/12/2007  
**Date d'édition de la notice d'information** : 27/12/2007

**CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES**

**Classification** : Obligations et autres titres de créances libellés en euros  
**Régime Fiscal** : Eligible aux comptes titres et aux contrats d'assurance-vie  
**Souscripteurs concernés** : Parts A : Tous  
 Parts I : Institutionnels  
**Affectation des résultats** : Capitalisation

**INFORMATIONS COMMERCIALES**

**Conditions de souscription et de rachat** :  
 Les ordres sont centralisés jusqu'à 11H00 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture.  
**Adresse de l'établissement mandaté pour recevoir les souscriptions et les rachats** :  
 Responsable : M. Patrice NOEL - CMCIC Securities  
 Tél : + 33 1 45 96 77 81 / Fax : + 33 1 45 96 77 23  
 email : backopcvm@cmcics.com  
**Périodicité de calcul de la valeur liquidative** :  
 quotidienne, à l'exception des jours fériés  
**Valeur liquidative d'origine** : 100 euros  
**Devise de comptabilité** : euro  
**Montant minimum de souscription** : Part C : un millième /  
 Part I : une part  
**Publication de la valeur liquidative** : auprès de la Société de Gestion et du Dépositaire.

**COMMISSIONS ET FRAIS**

Frais à la charge de l'investisseur	Assiette	Taux	
		Parts C	Parts I
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	valeur liquidative x nombre de parts	0,5 % maximum	
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	valeur liquidative x nombre de parts	0,5 % maximum	

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux	
		Parts C	Parts I
Frais de fonctionnement et de gestion	Actif net	0,8 %	0,4 % TTC maximum
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	0,10 % HT maximum	

**ORIENTATION DE GESTION**

L'approche de gestion repose essentiellement sur la sélection de produits de taux sur les marchés de la zone euro offrant le meilleur potentiel d'appréciation, sans contrainte a priori d'allocation par durée, notation, secteur d'activité ou type de valeurs, en excluant les émissions internationales en devises ainsi que les pays émergents.

**LES ACTIFS**

L'allocation se répartira entre :

**1- Obligations et Produits Monétaires**

Le fonds pourra sélectionner des titres de créances négociables de la dette publique des Etats de la zone Euro aussi bien que de la dette privée, faisant l'objet d'une notation moyenne au moins « investment grade », c'est-à-dire notés A3/P3 à Court Terme et BBB-/Baa3 à Long Terme par les agences de notation Standard & Poor's, Moody's ou Fitch Ratings.

Toutefois, le gérant se réserve la possibilité d'investir via des obligations dont la notation pourra être inférieure à « investment grade » dans la limite de 10%.

**2- OPCVM et divers**

OPCVM : le fonds pourra investir jusqu'à 10% de l'actif net en OPCVM monétaires. Les investissements seront effectués, dans la limite des maxima réglementaires.

Le FCP peut avoir recours de manière ponctuelle à des « Trackers », à des supports indiciaires cotés ou à des « Exchange Traded Funds ».

**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

L'utilisation des instruments financiers à terme est effectuée dans un but de couverture sur le risque de taux, aucune surexposition n'étant recherchée.

Le gérant pourra utiliser des contrats sur taux d'intérêts, des futures sur obligations, des options listées sur les marchés réglementés, des swaps de taux.

**PROFIL DE RISQUE**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers et le cas échéant dans des OPCVM sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments financiers connaîtront les évolutions et aléas du marché.

La durée recommandée de placement est de 3 mois à 2 ans.

*Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont sur le site Internet de Montségur Finance et peuvent être mis à disposition sur simple demande.*

*Le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et les dispositions relatives à la protection des investisseurs.*